

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 08 Avril 2021

Présents : Pascale CIEPLAK, Céline BLADIER-SIGAUD, Raymond KUPCZAK, Fabrice MOUNAL, Catherine PICAULT, Catherine GAUTHIER KUPCZAK, Dominique MOURLON, Danièle BAUDIN, Laurent VITET, Delphine MEILHAC, Sandrine SANCHEZ, Elodie DEJAMMES, Julien MAURIE, Michel FERNANDEZ

Absent ayant donné procuration :

- David PETRICOLA, procuration à Michel FERNANDEZ

Secrétaire de la séance : Michel FERNANDEZ

Ordre du jour :

- Vote des budgets primitifs : Commune - Eau - Assainissement
- Vote du taux d'imposition
- Délibération : premier Jury de Concours / Projet nouvelle école
- Questions et informations diverses.

La séance est ouverte à 18h05

1 - Vote des budgets : Commune - Eau - Assainissement

• **COMMUNE** :

Section de fonctionnement

Le budget global en dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 767940,78€

○ Charges de gestion générale	124100,00€
○ Charges de personnel	228300,00€
○ Atténuations de produits	52256,42€
○ Autres charges de gestion courante	152600,00€
○ Charges financières	4304,79€
○ Charges exceptionnelles	4500,00€
○ Virement à la section d'investissement	174221,37€
○ Opération d'ordre de transfert entre sections	7558,20€
○ Dépenses imprévues	20000,00€

Les recettes sont évaluées à : 589932,00€

Excédent de fonctionnement reporté de 178008,78€ Soit un total de 767940,78€ dont :

○ Atténuation des charges	16000,00€
---------------------------	-----------

○ Produits et services du domaine et ventes	36800,00€
○ Impôts / taxes (avec actualisation de 1% des taux d'imposition)	440704,00€
○ Dotations et participation	72578,00€
○ Autres produits de gestion courante	17850,00€
○ Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00€
○ Produits exceptionnels	0,00€

Section d'investissement

Dépenses :

○ Restes à réaliser	40390,79€
○ Déficit d'investissement reporté	47267,91€
○ Dépenses d'investissement	204488,57€
○ Soit	244879,36€

Recettes :

○ Restes à réaliser	0,00€
○ Recettes d'investissement	292147,27€
○ Virement de la section de fonctionnement	0,00€
○ Soit	292147,27€

Le budget soumis au vote a été approuvé :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

• **EAU :**

Section de fonctionnement

Dépenses définies à 197109,17€ pour des recettes de 99647,00€ auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de 97462,17€ soit un total de : 197109,17€

Section d'investissement

Dépenses :

○ Restes à réaliser	10734,60€
○ Dépenses d'investissement	150058,30€
○ Soit un total de	150058,30€

Recettes :

○ Excédent d'investissement reporté	34541,75€
○ Restes à réaliser	0,00€
○ Recettes d'investissement	116516,55€
○ Soit un total de	150058,30€

Le budget soumis au vote a été approuvé :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- **ASSAINISSEMENT :**

Section de fonctionnement

Dépenses définies à 120744,17€ pour des recettes de 55827,00€ auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de 64917,17€ soit un total de : 120744,17€.

Section d'investissement

Dépenses :

○ Restes à réaliser	912,00€
○ Dépenses d'investissement	77190,25€
○ Soit un total de	78102,25€

Recettes :

○ Excédent d'investissement reporté	38268,08€
○ Restes à réaliser	0,00€
○ Recettes d'investissement	39834,17€
○ Soit un total de	78102,25€

Le budget soumis au vote a été approuvé

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

2 - Vote du taux d'imposition

L'augmentation du taux d'imposition a été voté, à l'unanimité, à 1%.

3 - Délibération : premier Jury de Concours / Projet nouvelle école

La commission « Appel d'offre » s'est réunie le mercredi 07 Avril. Une trentaine d'architectes avaient répondu à cet appel.

La commission, après étude, a retenu 3 propositions de projet.

L'architecte en charge du projet sera retenu lors d'un deuxième jury.

4 - Questions et informations diverses.

Fronton de mairie :

Les travaux du fronton de mairie ont démarré. Ils sont subventionnés en partie par des aides de l'Etat, de la Région et de CAUVALDOR.

Travaux de voiries :

Le prévisionnel est positionné sur 3 ans au lieu d'un an.

CAUVALDOR va prendre en charge les travaux de la rue des Amandiers, et d'une partie de la route de Chapou.

L'aménagement de la place des Amandiers dite « Place du Lac » ne rentrera pas en compte dans le prévisionnel. Ces travaux seront à la charge de la mairie.

Tourisme Passerelle :

L'agence « Tourisme Passerelle » propose à la mairie une vidéo réalisée par le survol d'un drone sur la commune pour 100 euros.

Cela pourrait être une vitrine publicitaire pour notre bastide et ainsi faire découvrir la commune sur notre site internet. Nous insisterons sur ses avantages, c'est-à-dire, commerçants / artisans et entreprises pour augmenter le tourisme et attirer de nouveaux professionnels (comme médecin et autres activités).

Demande de subvention :

A partir de l'année prochaine, toute demande de subvention de la part des associations de Puybrun et autres devra être faite par demande écrite et accompagnée du bilan financier et moral de l'exercice de l'année passée (N-1).

Journée du Patrimoine :

Lors des prochaines journées du Patrimoine, nous souhaiterions avec la participation des habitants rendre propres des lieux / quartiers et avec l'aide de l'association de marcheurs « La Cabrette » arranger et / ou réhabiliter des chemins pédestres, de la commune et de ses alentours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.